



Chantier Documentation du PTM : face à l'enlisement, la proposition alternative des personnels

Le chantier de réorganisation des services documentaires au ministère de la Culture est au point mort depuis plusieurs mois.

L'unique présentation aux organisations syndicales remonte au 15 octobre 2019, et le pilote de ce chantier n'était pas en mesure de répondre à bon nombre de questions que nous lui avons posées (pourquoi proposer un seul scénario de regroupement de tous les services documentation d'administration centrale plutôt qu'un autre ? Quel serait l'organigramme cible ? Quelles seraient les relations avec les DG ? Quelles fiches de poste ? Quelles formations et montées en compétences sont envisagées pour les agents ? Quid de l'étude d'impact ?)

La documentation complémentaire que nous avons demandée sur ces différents points ne nous a toujours pas été communiquée (hormis le parangonnage), malgré de multiples relances. Encore plus grave, les agents concernés par ce chantier n'ont pas été réunis ni informés de l'état d'avancement depuis plus de quatre mois.

Et pourtant les projets pour les services de documentation sont déjà bien avancés. En effet, dans le cadre des travaux du projet Camus, est déjà prévue la création d'un futur centre de documentation commun au rez-de-chaussée des Bons-Enfants, qui ne proposera un accès qu'à une partie infime des différents fonds documentaires actuels de l'administration centrale, une majeure partie des fonds se retrouvant dans des compactus dans les sous-sols des Bons-Enfants - inondables ! Pour sa part, le fonds documentaire du Service des musées de France part au Louvre. En effet, aux Bons-Enfants, le secrétariat général préfère aménager des « espaces de convivialité » aux dépens des centres de documentation et de leurs utilisateurs !

Le scénario qui est retenu par le pilote du chantier Documentation est un scénario issu des chantiers d'Action publique 2022 qui avait été écarté d'emblée par la majorité des personnels. Il consiste à regrouper les centres documentaires au secrétariat général. Qu'il est facile de cocher la case « dialogue et participation des personnels » à la suite de plusieurs réunions et séminaires, quand l'unique scénario est imposé **dès le départ** sans aucune place pour une ou des alternatives basées sur les réels besoins et expertises des personnels concernés !!! L'annonce du projet de regroupement par le pilote dans les colonnes de la revue professionnelle *Archimag* en décembre 2018 (*voir pièce jointe*), soit plus de dix mois avant que ne débutent les ateliers « participatifs » du PTM, en est la triste illustration...

Pourtant un scénario avait fait consensus auprès des directions et personnels lors des travaux d'AP2022. Afin de sortir de l'ornière dans laquelle le chantier documentation est enlisé, nous vous présentons ce scénario alternatif auquel l'intersyndicale Culture apporte son soutien total, adapté au Plan de transformation ministériel en cours :

- **Maintien de cellules documentaires au sein des directions générales** (hiérarchique et de proximité, afin de répondre au mieux aux besoins des agents des directions, qui sont par ailleurs très satisfaits des services actuels) et renforcement des effectifs en termes de personnels permanents, en particulier à la DGCA (1 seul documentaliste est encore en poste)
- **Création d'une cellule documentaire au sein de la future direction de la démocratisation et de la transmission**
- **Réorganisation et recentrage de la Mission de la politique documentaire (MPDOC)** autour de ses missions :
 - Offre documentaire au secrétariat général (notamment en termes de veille réglementaire et administrative, numérique, internationale)
 - Gestion du futur centre de ressources commun des Bons-Enfants
 - Gestion des crédits documentaires
 - Gestion des marchés publics
 - Animation du réseau documentaire ministériel (DRAC, SCN, EP) qui doit réellement répondre à une urgence en matière de besoins des collègues chargés de ces missions dans tous les services pour partager les expériences et contribuer à des orientations stratégiques ministérielles dans le domaine documentaire
 - Représentation de la fonction documentaire en interministériel
- **Mise en place d'une gouvernance collégiale** de la politique documentaire en administration centrale au sein de la MPDOC à travers un **comité stratégique** incluant, outre la MPDOC, les documentalistes des 4 directions, en association avec les équipes concernées à l'IGAC et au Comité d'histoire. Cette instance définira la stratégie documentaire globale en administration centrale :
 - Analyse des besoins et des usages
 - Mutualisation des abonnements et des acquisitions
 - Définition de normes communes en bibliothéconomie
 - Valorisation de l'ensemble des fonds documentaires
 - Développement des offres documentaires et de veille
 - Développement des outils (gestion des projets numériques - nécessité urgente de mettre à jour et d'harmoniser les outils documentaires - et d'un plan de numérisation ambitieux, permettant ainsi de suppléer les fonds papier quand cela est possible)
 - Définition de l'offre de formation dans le domaine documentaire
 - Allocation des moyens budgétaires en réelle adéquation aux besoins de chacune des directions générales

À l'heure où le ministre finalise les arbitrages de la future administration centrale du ministère, il est urgent et indispensable qu'il entende les propositions justes et légitimes des personnels que l'intersyndicale Culture soutient.

Paris, le 19 février 2020